



La Celle Saint-Cloud

## AVENUE NICOLAS BOILEAU RÉNOVATION DE LA CHAUSSÉE

Pour votre confort et l'embellissement de votre quartier, la ville a programmé la réfection de la chaussée de l'avenue Nicolas Boileau, dans sa section comprise entre l'allée André Lamotte et l'avenue du Chesnay.

L'entreprise EUROVIA a été choisie pour la mise en œuvre de ces travaux qui seront réalisés entre **le lundi 20 juillet et le vendredi 31 juillet 2026**.

**Des perturbations et des restrictions de la circulation sont à prévoir durant cette période.**

### **Avenue Nicolas Boileau (entre l'allée André Lamotte et l'avenue du Chesnay)**

La circulation sera interdite entre 7 heures et 17 heures.

Nous vous remercions, par avance, de sortir votre véhicule impérativement avant 7 heures.

Le stationnement sera interdit 24h/24 durant toute la durée des travaux.

La circulation des piétons sera maintenue en permanence et en toute sécurité.

Les véhicules de secours pourront, à tout moment, intervenir.

La collecte des déchets s'effectuera avant 7 heures.

### **Allée André Lamotte et avenue du Chesnay (tronçon av Gressets / av Boileau)**

La circulation sera interdite entre 7 heures et 17 heures, SAUF RIVERAINS.

### **Place Mermoz – parking de la gare**

Le parking sera fermé du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet, il sera interdit d'y stationner.

Les services techniques s'assureront de la bonne conduite de cette opération et se tiendront en permanence à votre écoute au 01.30.78.10.19 ou 01.30.78.15.12.

**Conscients de la gêne occasionnée, nous nous excusons par avance des nuisances susceptibles d'intervenir, et nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles.**

*La Celle Saint-Cloud, le vendredi 10 juillet 2026*



La Celle Saint-Cloud

## AVENUE NICOLAS BOILEAU RÉNOVATION DE LA CHAUSSÉE

Pour votre confort et l'embellissement de votre quartier, la ville a programmé la réfection de la chaussée de l'avenue Nicolas Boileau, dans sa section comprise entre l'allée André Lamotte et l'avenue du Chesnay.

L'entreprise EUROVIA a été choisie pour la mise en œuvre de ces travaux qui seront réalisés entre **le lundi 20 juillet et le vendredi 31 juillet 2026**.

**Des perturbations et des restrictions de la circulation sont à prévoir durant cette période.**

### **Avenue Nicolas Boileau (entre l'allée André Lamotte et l'avenue du Chesnay)**

La circulation sera interdite entre 7 heures et 17 heures.

Nous vous remercions, par avance, de sortir votre véhicule impérativement avant 7 heures.

Le stationnement sera interdit 24h/24 durant toute la durée des travaux.

La circulation des piétons sera maintenue en permanence et en toute sécurité.

Les véhicules de secours pourront, à tout moment, intervenir.

La collecte des déchets s'effectuera avant 7 heures.

### **Allée André Lamotte et avenue du Chesnay (tronçon av Gressets / av Boileau)**

La circulation sera interdite entre 7 heures et 17 heures, SAUF RIVERAINS.

### **Place Mermoz – parking de la gare**

Le parking sera fermé du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet, il sera interdit d'y stationner.

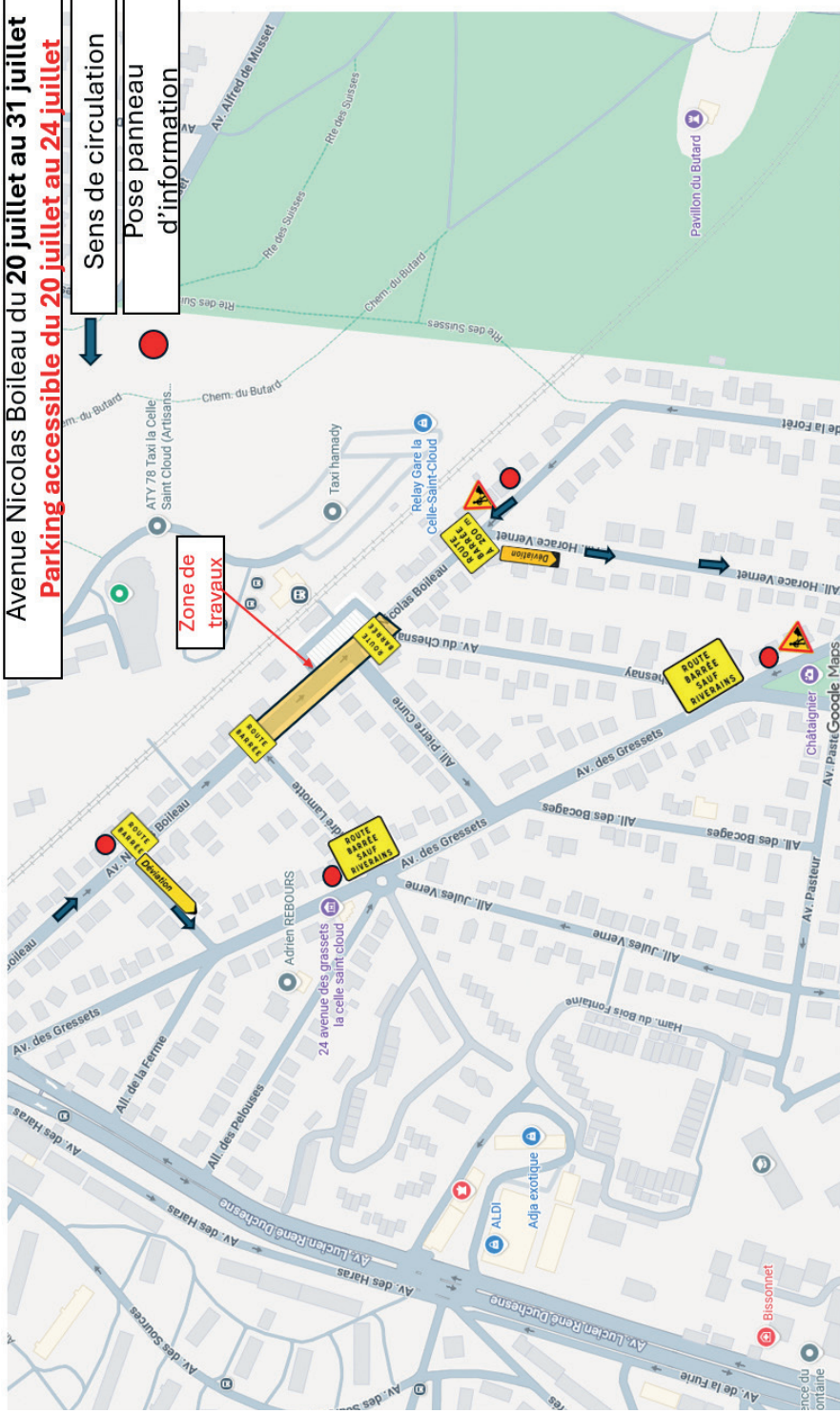
Les services techniques s'assureront de la bonne conduite de cette opération et se tiendront en permanence à votre écoute au 01.30.78.10.19 ou 01.30.78.15.12.

**Conscients de la gêne occasionnée, nous nous excusons par avance des nuisances susceptibles d'intervenir, et nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles.**

*La Celle Saint-Cloud, le vendredi 10 juillet 2026*

**Avenue Nicolas Boileau du 20 juillet au 31 juillet**  
**Parking accessible du 20 juillet au 24 juillet**

## Sens de circulation

Pose panneau  
d'information

**Avenue Nicolas Boileau du 20 juillet au 31 juillet**  
**Parking accessible du 20 juillet au 24 juillet**

## Sens de circulation

Pose panneau  
d'information